

## SERVICES DE RÉADAPTATION EN MILIEU SCOLAIRE

### Aiguillage en orthophonie

**\* Veuillez soumettre la présente annexe avec le formulaire d'aiguillage principal.**

Nom \_\_\_\_\_ École \_\_\_\_\_

Date de naissance \_\_\_\_\_ Conseil scolaire \_\_\_\_\_

Titulaire de classe : \_\_\_\_\_ N° de sale : \_\_\_\_\_

Participation à l'équipe d'orthophonie du conseil scolaire:  Oui  Non

*Dans l'affirmative, difficultés dans les domaines suivants :*

Expression orale du langage  Langage dans son versant réceptif  Autre : \_\_\_\_\_

Date de la plus récente évaluation orthophonique du conseil scolaire (s'il y a lieu) : \_\_\_\_\_

Audition:  Dans les limites de la normale (DLN)  Perte d'audition  Antécédents d'infection de l'oreille  Information non connue

Test auditif récent – date : \_\_\_\_\_

**Raison de l'aiguillage** (sélectionnez tous les énoncés pertinents et fournissez les renseignements supplémentaires dans les zones correspondantes ci-dessous) :

Articulation/Phonologie/Trouble moteur de la parole  Fluidité  Voix/résonance

#### Résultat attendu de l'aiguillage :

- L'élève sera mieux compris par le personnel éducatif
- L'élève sera mieux compris par ses pairs.
- La participation de l'élève en classe s'améliorera (si ses troubles de la parole ont actuellement un impact sur sa participation).
- Il y aura une réduction de l'impact négatif des troubles de la parole.

Y a-t-il d'autres commentaires ou renseignements pertinents pour cet aiguillage?

#### COMPÉTENCES DE PRÉPARATION À LA THÉRAPIE

L'élève doit posséder les compétences de préparation à la thérapie indiquées ci-dessous avant qu'un aiguillage en orthophonie ne puisse avoir lieu. Veuillez déterminer si l'élève est prêt pour une intervention en orthophonie dès maintenant ou s'il serait préférable de l'aiguiller plus tard, lorsque ses compétences de préparation se seront manifestées, le cas échéant.

##### Préparation sur le plan comportemental

- L'élève peut s'asseoir et être présent pendant la durée nécessaire pour que l'intervention soit efficace (jusqu'à 30 minutes).
- L'élève peut faire attention aux actions d'une autre personne et les imiter.
- L'élève ne présente pas de risque pour sa sécurité ou celle des autres.

Si l'élève ne possède pas les compétences de préparation sur le plan comportemental nécessaires pour bénéficier du service d'orthophonie des Services de réadaptation en milieu scolaire, l'aiguillage vers les Services de réadaptation en milieu scolaire – Orthophonie devrait être reporté. Consultez la ressource « Recommandations générales en matière de développement du langage des Services de réadaptation en milieu scolaire - Orthophonie » pour obtenir des idées sur la manière de soutenir le développement de la parole de l'élève à la maison et à l'école.

Nom de l'élève

Date de naissance :

### Préparation au langage

L'élève possède les capacités langagières nécessaires pour soutenir une intervention directe, y compris :

- des capacités langagières réceptives assez solides pour comprendre des directives, des indices et des commentaires concernant les mouvements de la bouche (c.-à-d., garder la langue derrière les dents);
- un vocabulaire expressif suffisant pour soutenir une intervention en orthophonie (c.-à-d., au moins 50 mots ou approximations de mots);
- une compréhension du fait que la communication se fait dans les deux sens et qu'elle nécessite d'attendre son tour.

Si la communication et le langage de base sont les besoins prioritaires (consultez les compétences de préparation au langage), l'aiguillage vers les Services de réadaptation en milieu scolaire – Orthophonie devrait être reporté jusqu'à ce que ces compétences soient plus développées. Veuillez consulter l'équipe d'orthophonie de votre conseil scolaire pour obtenir des suggestions concernant le développement du langage.

### Consentement et attestations

- Si l'aiguillage concerne un élève de 7<sup>e</sup> année ou de niveau supérieur : La source de l'aiguillage atteste qu'elle a parlé à l'élève faisant l'objet de l'aiguillage et que l'élève est d'accord avec l'aiguillage vers les Services de réadaptation en milieu scolaire et sera réceptif aux recommandations fournies.

---

### **VOIX**

**Rapport d'ORL joint aux présentes :**  *\*Les aiguillages relatifs à la voix/résonance doivent être accompagnés d'un rapport d'oto-rhino-laryngologie (ORL) réalisé au cours de l'année écoulée. Les aiguillages ne seront pas acceptés si une évaluation en ORL n'a pas été effectuée. Si un rapport d'ORL n'est pas joint à l'aiguillage, le service d'accueil des Services de réadaptation en milieu scolaire fera un suivi auprès du fournisseur de soins pour demander un rapport d'ORL.*

- Préoccupations concernant la voix :**  Voix rauque     Voix cassée     Murmure     Ton anormal  
 Tremblement de la voix     Intonation anormale     Volume inapproprié     Perte de voix régulière  
 Douleur à l'utilisation de la voix     Ruptures dans la phonation

- Préoccupations concernant la résonance :**  Hypernasalité     Hyponasalité     Émission d'air nasal sur les sons

- Antécédents de :**  Surmenage vocal     Nodules     Chirurgie

**Fréquentation d'une clinique de traitement des fentes labiales/des fentes palatines/d'insuffisance vélopharyngée, ou aiguillage vers celle-ci :**  Oui  Non

---

### **FLUIDITÉ**

**Bégaiement ou troubles de la fluidité constatés par :**  Enseignant     Parent     Élève

Si l'anglais est une langue seconde, il y a également un trouble de fluidité verbale dans la langue maternelle :

- Oui     Non     Information non connue

### **Troubles de la fluidité observés/signalés :**

- Répétitions des sons (« m-m-m-mais c'est à mon tour »)
- Répétitions des mots (« nous-nous-nous sommes allés au parc »)
- Répétitions de locutions (« je veux-je veux m'en aller »)
- Prolongements (« je peux fffffffaire des biscuits »)
- Blocages/pauses atypiques (« nous avons un ----- chien »)
- Tension accompagnant l'élocution et moments de non-fluidité verbale OU l'élocution est laborieuse et difficile.

Nom de l'élève

Date de naissance :

Comportements secondaires (comportements qui accompagnent un moment de non-fluidité verbale) observés :

- Clignotement des yeux  Serrage des lèvres  Évasement des narines  Grimace  Réflexe massétérin  
 Mouvements de la tête/du corps supplémentaires (c.-à-d., agiter les bras, serrer les poings)  Respiration bruyante ou dysrythmique

## ARTICULATION/PHONOLOGIE/TROUBLE MOTEUR DE LA PAROLE

- Besoin modéré de SRMS  
De 3 à 6 erreurs phonologiques non liées au développement  
Intelligible de 50 à 80 % du temps
- Besoin important de SRMS  
Sept erreurs phonologiques ou plus non liées au développement  
Intelligible moins de 50 % du temps

\*Un phonème représente une erreur phonologique, sans égard au nombre de positions (p. ex., /F/ les positions initiale, médiale et finale représentent une erreur phonologique). Les rangs centiles des tests d'articulation ne déterminent pas les niveaux de gravité (p. ex., GFTA-3, SPAT etc.).

\*Si un enfant a une ou deux erreurs phonologiques et qu'il est stimulé pour ces erreurs phonologiques, il n'est pas admissible aux Services de réadaptation en milieu scolaire.

### Sélectionnez les sons que l'enfant a de la difficulté à produire :

- /p/  /d/  /f/  /s/  /g/  /y/ (yaourt)  
 /b/  /m/  /v/  /z/  /h/  /sh/ (shampoing)  /zh/ (gentille)  
 /t/  /n/  /l/  /k/  /r/  /ch/ (caoutchouc)  /ng/ (bingo)

### Autres observations :

- Distorsions de voyelles  
 Simplification des syllabes/mots (c.-à-d., ne peut pas produire des mots de deux syllabes ou plus)  
 Productions non constantes (un même mot est prononcé d'une façon différente d'une répétition à l'autre)  
 Positionnement de la bouche (positionnement silencieux de la bouche lié à la difficulté de l'enfant de trouver où la bouche doit être pour produire un son)

## IMPACTS SUR L'ÉLÈVE

### À quelle fréquence l'élève est-il compris par le titulaire de classe?

- Tout le temps  La plupart du temps (80 à 90 %)  Parfois (50 à 80 %)  Rarement (moins de 50 %)

### À quelle fréquence l'élève est-il compris par ses pairs?

- Tout le temps  La plupart du temps (80 à 90 %)  Parfois (50 à 80 %)  Rarement (moins de 50 %)

### À quelle fréquence l'élève est-il compris par des auditeurs peu familiers (c.-à-d., secrétaire, professeur d'éducation physique)?

- Tout le temps  La plupart du temps (80 à 90 %)  Parfois (50 à 80 %)  Rarement (moins de 50 %)

### Impact social/émotionnel/scolaire

- Répercussions sur le plan social – les troubles de la parole limitent les interactions sociales dans le cadre des activités quotidiennes ou régulières (c.-à-d., évitement, taquinerie, intimidation)

Nom de l'élève

Date de naissance :

- Impact émotionnel – l'élève semble subir un certain impact émotionnel et/ou comportemental lié au trouble de la parole (c.-à-d., larmes, colère, frustration, crises de colère)
- Impact scolaire – le trouble de la parole semble avoir un impact sur les résultats scolaires (c.-à-d., éviter de participer en classe par crainte d'un trouble de la parole, capacité du personnel à comprendre les réponses orales de l'élève, erreurs d'orthographe directement reliées aux erreurs d'articulation)

**\*\* Si les difficultés de parole ne semblent pas avoir un impact sur l'élève, il/elle n'est pas éligible aux services SRMS. Si vous avez des questions concernant un élève, veuillez vous connecter avec votre orthophoniste de l'équipe SRMS.**

Renseignements supplémentaires : \_\_\_\_\_

---

*Selon les préoccupations cernées, les besoins seront classés par ordre de priorité, et des objectifs seront définis.*

---

### Suppléance à la communication et solutions de rechange

Les équipes scolaires qui ont besoin d'un soutien pour le dispositif de communication de faible ou de haute technologie d'un élève et/ou les stratégies de communication fonctionnelle peuvent demander des séances de consultation par l'entremise du service à la suppléance à la communication (Augmentative Communication Service) du Centre de traitement pour enfants de Chatham-Kent (<https://ctc-ck.com/wp-content/uploads/2020/10/Augmentative-Communication-Service-Consult-Request-21.pdf>)

*\*Si la source de l'aiguillage n'est pas certaine de la pertinence d'un aiguillage pour un trouble d'articulation/moteur de la parole par opposition à un aiguillage pour un trouble de communication fonctionnelle, veuillez contacter les Services de réadaptation en milieu scolaire – Orthophonie de Chatham-Kent au 519 354-0520 (demandez les Services de réadaptation en milieu scolaire – Orthophonie [SBR Speech Department].)*

\_\_\_\_\_

Date

\_\_\_\_\_

Source de l'aiguillage